

**Stage 6 mois : Evaluation du dispositif de l'espace test en agriculture en Région Pays de Loire -
Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne - Loire Atlantique**

Contexte

La Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif en SARL, en projet depuis 2010, créée sous forme associative en février 2012 et transformée en SCIC en mars 2013. Il s'agit d'un outil innovant pour répondre aux problématiques de l'installation créative et progressive face aux enjeux de renouvellement du tissu agricole. Elle a été créée à la croisée de trois types de besoins :

- **Les besoins des porteurs de projet** qui veulent s'installer en agriculture mais qui n'ont pas les clés d'entrée des territoires sur lesquels ils veulent s'installer (accès au foncier, aux réseaux locaux, aux financements...)
- **Les besoins des collectivités et de la population** qui souhaitent voir se développer dans la proximité des zones de production agricole de qualité à destination de l'alimentation locale. Les collectivités locales ont une part de maîtrise foncière mais ne connaissent pas les porteurs de projet en agriculture
- **Les besoins des agriculteurs en transmission** qui ne trouvent pas de repreneur sur des systèmes de production classiques (souvent en association avec un capital à reprendre en circuit de commercialisation en coopérative ou laiterie) qui ne correspondent plus aux attentes des porteurs de projet (petites unités autonomes avec une maîtrise de la commercialisation)

Aujourd'hui elle fonctionne sur la base de quatre axes :

- 1/ Gérer un espace test** permanent où les porteurs de projet pourront venir s'essayer à la gestion de production sur un site où matériel, encadrement technique et commercialisation seront à disposition.
- 2/ Mettre en oeuvre le stage paysan créatif** pour la création d'activités en agriculture paysanne permettant un stage chez un paysan référent, la constitution d'un groupe d'appui (paysan, élu, citoyen), une immersion dans les réseaux locaux, et un investissement progressif du lieu d'installation définitif.
- 3/ Pré financer les investissements et héberger l'activité économique** des porteurs de projet pendant les premiers temps de leur activité pour mutualiser les soutiens et les risques au démarrage de l'activité pour favoriser une installation pérenne.
- 4/ Animer un réseau de collectivités (communes, communautés de communes), d'association ou autres acteurs** investis dans la gestion du foncier au service de l'agriculture paysanne **et assurer le portage temporaire** si nécessaire afin de permettre la rencontre entre du foncier rendu disponible pour l'installation et les porteurs de projet en voie d'installation



Depuis trois ans, le projet a pris forme et s'est concrétisé soutenu par les collectivités locales et des fondations à titre expérimental. Arrivant au terme de cette expérimentation, une évaluation de notre dispositif est à construire (critères et modalités) pour alimenter la projection dans les années à venir (modèle économique et projet politique).

Cette évaluation se fera en lien avec le REseau National des Espaces Test en Agriculture

- **à l'échelle régionale** avec la démarche d'essaimage du dispositif en cours sur les Pays de Loire
- **dans le cadre d'un groupe de travail** pour la construction des critères d'évaluation des dispositifs d'espace test en agriculture avec un regard sur les politiques agricoles (loi d'avenir) et ESS (loi Hamon)
- **lors de l'organisation des journées nationales** du réseau qui auront lieu les 18 19 et 20 juin 2014 à Nantes (portées par la coopérative) avec un atelier de restitution pour alimenter la recherche action du réseau sur cette question de l'évaluation
- **en lien avec la recherche action** menée par l'interreséau SCIC sur ce qu'amène les SCIC à la problématique de l'installation en milieu agricole.

Objet de l'étude

L'étude a pour objectif l'évaluation prospective de l'action de la CIAP avec les étapes suivantes :

Etat des lieux en vue de la définition de critères d'évaluation (besoins identifiés au départ, diagnostics, docs internes, dossier de financement, conventions de financement et de partenariat, objectifs politiques redéfinis depuis, mutualisation au sein du réseau RENETA)

Enrichissement avec une analyse des méthodes d'évaluation existantes pour les dispositifs d'innovation sociale et de développement

Structuration d'une démarche globale d'évaluation en fonction des axes politiques forts du projet avec des critères cohérents et l'appliquer au dispositif existant

Valorisation des résultats et articulation avec le développement de la stratégie de la structure (restitution en conseil de coopérative, dans les cadre du réseau RENETA - journées nationales et groupe de travail, dans le cadre de la démarche d'essaimage régional)

Moyens

Stage basé à Nantes dans les locaux de la CIAP.

Indemnité de stage : 436€ - remboursement des frais de déplacement

Candidature

A adresser par mail à :

Claire Lavaur - coordinatrice de la CIAP
ciap44@orange.fr - 02.40.20.83.93